

Tir du Goupil 2025



Stand de tir de Valeyres-sous-Rances

Mercredi 14 mai 2025

de 17h00 à 20h30

Jeudi 15 mai 2025

de 17h00 à 20h30

Vendredi 16 mai 2025

de 14h00 à 20h30

Samedi 17 mai 2025

de 08h30 à 12h00

Vente des carnets au plus tard 30 minutes avant la fin des tirs

Cible exercice

Cible Valeyres (groupe et individuel)

Cible Goupil (cible à prix)

Cible Moti (répartition)

Billet du président

Bienvenue à vous tireuses et tireurs pour notre traditionnel tir du Goupil. C'est sous la forme de tir de concours des sociétés, CSOC et individuels que se déroulera cette manifestation.

Nous vous mettons à disposition nos 4 cibles SIUS 9002 pour quatre jours de tir avec des horaires qui, je l'espère, vous conviendront et vous apporteront de belles satisfactions dans ces moments de confrontations amicales.

Je me réjouis, d'ores et déjà, de vous rencontrer nombreuses et nombreux pour cette compétition ralliant bonne humeur, fair-play et plaisir.

Après le tir, prenez le temps de décompresser en dégustant nos petits plats et les fameux crus de nos chevronnés vigneron.

Cordiales salutations.

Jean-Yves Conrad

Dispositions générales

Société organisatrice : Sté de tir le « Goupil » Valeyres-sous-Rances

Genre de tir : Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.

Participation : Cat A de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis.

Cat D et E de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis.

Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.

Licences : Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.

Inscriptions : Sont à adresser jusqu'au 10 mai 2025 à :

Jean-Yves Conrad Président
Rte de La Robellaz 11
1358 Valeyres-sous-Rances
conrad@louis-richard.ch

Paiement : Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance à l'IBAN CH44 8080 8006 9421 3644 0 de la société ou au bureau le jour du tir.

Finance de groupe : Elle est fixée à **CHF 40.- pour Cat D et E**
Elle est fixée à **CHF 40.- pour Cat A**
Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum.

Livret de tir : Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à Fr. 6.00. Il sera délivré sur place.

Taxes FST & AVTS : Il comprend les taxes de la FST, CHF 1.00/tireur, celles de l'AVTS, CHF 1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.

Paiement du livret de tir : Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant et la finance de groupe ont été acquittés.

Distinction/
Carte couronne : Un seul prix en nature ou une seule carte couronne sera délivré par tireur,
Valeur Fr. 12.- ou Fr. 15.- si réussie à la passe "GROUPE" et "GOUPIL "

Positions : Fusil standard, couché sans appui
Arme libre, pas couché *
Fusils d'assaut, sur bipied
Mousqueton, couché sans appui, appuyé ou sur bipied
* Les vétérans peuvent tirer avec l'arme libre en position couchée bras franc.
* Les seniors-vétérans peuvent tirer appuyé.

Catégorie d'armes : Cat. A : Fusil standard et armes libres
Cat. D : FA57-03 / MQ 31/*11
Cat. E : FA90 / FA57-02

Catégorie de groupes : Cat. A : Toutes les armes
Cat. D/E : Toutes les armes d'ordonnance

Munition : Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.

Mutations : En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.

Dérangements : Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception de ruptures de matériel liés aux installations de tir.

Réclamations : Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours auprès des organes juridictionnels de la FST reste réservé.

Renseignements : Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Jean-Yves Conrad Président
Rte de La Robellaz 11
1358 Valeyres-sous-Rances
conrad@louis-richard.ch

Responsable du plan de tir : J.-Y. Conrad :

Association Vaudoise de Tir Sportif
Approbation du plan de tir : le 8 janvier 2025

Le Chef de la Division fusil :

Gilbert Hédiquet

Passé **EXERCICE**

Champ des points : Cible A 10

Nombre de coups : 5 coup par coup, interruption à volonté.

Prix d'une passe : Fr. 6.00 (munition comprise)

Rachats : Nombre de passes illimitées.

*

Passé **REPARTITION (Môtî)**

Armes : toutes les armes

Champ des points : cible à 10 points

Nombre de coups : 6 coups, coup par coup sans interruption.

Prix de la passe : Fr. 19.00 (munition comprise)

Distinction : aucune

Répartition : immédiate

Barème des répartitions

Points	Catégorie A	Catégorie D	Catégorie E
60	Fr. 60.-	Fr. 80.-	Fr. 100.-
59	Fr. 30.-	Fr. 50.-	Fr. 70.-
58	Fr. 20.-	Fr. 40.-	Fr. 50.-
57	Fr. 15.-	Fr. 30.-	Fr. 40.-
56	Fr. 10.-	Fr. 20.-	Fr. 30.-
55	Fr. 8.-	Fr. 15.-	Fr. 25.-
54	-	Fr. 10.-	Fr. 20.-
53	-	Fr. 5.-	Fr. 15.-
52	-	-	Fr. 8.-
51	-	-	Fr. 5.-

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les 60 % du produit des passes (sous déduction de la munition), la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné en Cat A & D/E.

Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

Passé **GROUPE (Valeyres)**

Armes : toutes les armes

Champ des points : cible à 10 pts

Nombre de coups : 8, 4 cpc et 4 en série

Nombre de tireurs : Cat A 3 ou 4 tireurs par groupe, addition des 3 meilleurs, où par le 4^{ème}.

Nombre de tireurs : Cat D-E 5 ou 6 tireurs par groupe, addition des 5 meilleurs, où par le 6^{ème}.

Prix de la passe : Fr. 18.00 (Munition comprise)

Cartes-couronnes : elles sont à délivrées à Fr. 12.00 ou Fr. 15.00 pour un rappel.

Prix de groupes : cat. A : Fr. 120.00 au 1^{er} groupe classé. Il faut au moins 5 groupes en compétition, sinon les finances de groupes seront remboursées. (Pas de classement)
Cat. D/E : Fr. 200.00 au 1^{er} groupe classé

Passé de 8 coups à 10 points, 4 cpc et 4 série			
Catégorie	Elite	U21/V	U17/SV
A	73	71	70
D	68	66	65
E	65	63	62

Passes **PRIX (GOUPIL)**

- Armes : toutes les armes
- Champ des points : 100 points
- Nombre de coups : 5, coup par coup
- Prix de la passe : Fr.18.00 (munition comprise)
- Carte-couronne : Fr. 12.00 - Rappel Fr. 15.00
- Classement individuel : en 3 catégories A/D/E au total des points, puis l'âge le plus élevé.
- Prix : aux 3 premiers classés : 1^{er} Fr. 70.- / 2^e Fr. 50.- / 3^e Fr. 30.00

Passes de 5 coups à 100 points, cpc			
Catégorie	Elite	U21/V	U17/SV
A	440	430	425
D	415	410	405
E	405	395	390

Rois du tir en catégories A/D/E

Sera proclamé roi du tir celui qui aura obtenu le meilleur total à l'addition des passes Groupe, Répartition et Prix, selon le barème suivant :

passes à 100 points = **10 %**

passes à 10 points = 100 %

En cas d'égalité, appui par la 3^e passe, puis par l'âge le plus élevé.

Classement

En 3 catégories : A/D/E, au total des points, puis l'âge le plus élevé

Prix : Fr. 70.- au premier, Fr. 50.- au deuxième et Fr. 30. - au troisième

La société de tir Le Goupil sera très heureuse de vous accueillir à l'occasion de cette manifestation et vous souhaite par avance plein succès et un agréable moment à la buvette !!

Chaque jour, petite restauration et grillades

Le samedi repas dès 13h00

Rôti à la broche

Frites

Jardinière de légumes

Dessert

Frs 30.-

Inscriptions auprès du président 079/637.96.09

La société de tir se réjouit de vous accueillir dans son stand et sous sa cantine.